

# Perspectives nouvelles sur l'église abbatiale d'Hastière (second quart du XI<sup>e</sup> siècle)

Alain Dierkens (Université Libre de Bruxelles)

Dans sa précieuse *Belgique romane*<sup>1</sup>, Xavier Baral a consacré quelques pages à l'église abbatiale d'Hastière<sup>2</sup> sur la Meuse (fig. 1). En se basant sur l'examen attentif du bâtiment et en recourant à la bibliographie antérieure<sup>3</sup>, il écrivait : « Malgré les restaurations et les reprises de date plus récente des parties romanes (avant leur restauration, seules la base de la tour et la nef en très mauvais état étaient conservées), l'architecture de l'église romane d'Hastière est particulièrement importante car elle bénéficie d'une chronologie pour une fois assurée. Le monument, proche en tout point de l'architecture des églises de Celles-lez-Dinant et de Ciney, est caractéristique de l'architecture mosane vers le milieu du XI<sup>e</sup> siècle »<sup>4</sup>.

On en sait aujourd'hui beaucoup plus, tant sur l'histoire ancienne et les bâtiments qui ont précédé l'église « mosane » du second quart du XI<sup>e</sup> siècle, que sur l'ampleur, totalement sous-estimée, des campagnes de restauration des années 1878-1912<sup>5</sup>. Ce petit article n'a d'autre prétention que de faire le point sur ces recherches récentes et de tenter un premier *aggiornamento* de nos connaissances.

De manière très générale, on accepte le schéma suivant<sup>6</sup> : le duc Wigéric, *comes palatii*, membre d'une des plus importantes familles de Lotharingie, aurait fondé vers 900 à Hastière une petite abbaye. Celle-ci aurait relevé pendant une vingtaine d'années (945-969) de l'abbaye de moniales de Sainte-Glossinde de Metz, avant d'être rattachée (969) à l'abbaye voisine de Waulsort, qui venait d'être donnée par l'empereur Otton I<sup>er</sup> à l'Église de Metz. Des moines auraient alors remplacé les moniales à Hastière, qui de prieur

de Sainte-Glossinde serait devenu prieur de Waulsort<sup>7</sup>. L'église actuelle, bien datée de l'abbatiate de Rodolphe, donc des années 1033-1035 (années fournies par la Chronique monastique de Waulsort rédigée au milieu du XII<sup>e</sup> siècle)<sup>8</sup>, est parfaitement représentative des églises mosanes de moyenne ampleur (celle des collégiales, des priorales, des petites abbatiales, etc.)<sup>9</sup> et est très comparable aux églises, relativement proches, de Celles et de Ciney. Elle se signale notamment par une nef à trois vaisseaux, un transept bas, une tour occidentale massive s'ouvrant, au premier étage, sur la nef par une triple baie, une crypte semi-enterrée sous le chœur qui en reprend le plan. La partie orientale de cette église romane a été lourdement modifiée sous l'abbatiate d'Alard de Hierges, dans le troisième quart du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup> : la crypte a alors été remblayée, l'abside principale et les absides correspondant aux collatéraux ont été rasées pour faire place à un vaste chœur gothique. Cette église a été précédée par au moins un édifice préroman (vers 900 ?), dont les substructions ont été mises au jour par des fouilles archéologiques peu rigoureuses dans les années 1880 (fig. 2).

L'histoire paroissiale, la géographie historique et les fouilles archéologiques ont, par ailleurs, montré qu'Hastière se trouvait au centre d'un vaste domaine ancien situé de part et d'autre de la Meuse (quelque 3 000 ha, englobant les entités de Blaimont, Hastière-Lavaux, Hermeton-sur-Meuse et une partie de Gérin)<sup>11</sup> ; l'église paroissiale Saint-Pierre (puis Saint-Nicolas), *ecclesia plena et integra*, aujourd'hui disparue, se trouvait à quelques dizaines de mètres à l'est du chevet de l'église abbatiale dédiée à Notre-Dame<sup>12</sup>. De



Fig. 1 : Ancienne église de l'abbaye Notre-Dame d'Hastière dans son état actuel (cl. A. Dierkens).

945 à 1227, Hastière dépendait, au temporel, de l'Église de Metz tout en continuant évidemment, du point de vue spirituel, à relever de l'évêque de Liège<sup>13</sup>.

Comme on le verra, cette vue d'ensemble devra être modifiée sur certains points non négligeables.

### Les fouilles archéologiques de 1885 et de 1888

Le premier apport des recherches récentes est relatif aux fouilles archéologiques qui ont été menées à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle sous l'église actuelle. La première campagne (avril 1885), réalisée à la demande de la Fabrique d'église, s'inscrit dans le cadre de la restauration de l'édifice qui avait été acquis par la commune d'Hastière en 1878. Les travaux ont été confiés à dom Gérard van Caloen (1853-1932), alors prieur de l'abbaye de Maredsous<sup>14</sup> ; celui-ci, passionné d'histoire ancienne

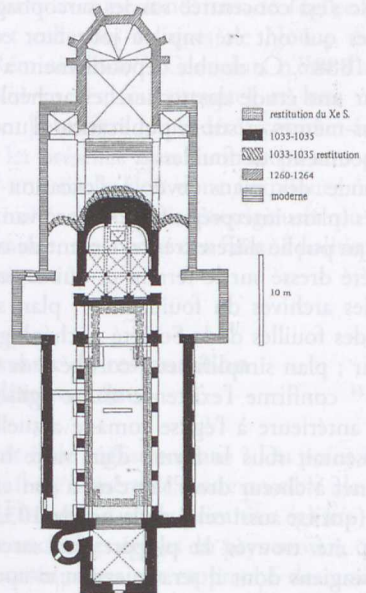


Fig. 2 : Essai de plan chronologique de l'église d'Hastière (d'après X. BARRAL I ALTET, cl. A. Dierkens).

mais n'ayant aucune formation archéologique, publia rapidement une partie des résultats de ses fouilles dans les *Annales de la Société Archéologique de Namur*<sup>15</sup>, mais bien des renseignements sont restés inédits alors que d'autres ont été ultérieurement contestés par Charles Dens qui avait suivi, au jour le jour, les investigations<sup>16</sup>. La seconde campagne de fouilles (juin-septembre 1888) fut l'œuvre de la Société Archéologique de Namur qui faisait alors montre d'une extraordinaire activité archéologique, notamment grâce à son ouvrier Jean Godelaine, omniprésent dans la province<sup>17</sup>. De ces fouilles et des observations consignées avec soin, peu de choses ont été publiées à l'époque<sup>18</sup>.

En 2005-2006, indépendamment l'une de l'autre, Maud Layeux et Laure-Anne Finoulst ont pu consulter les documents de fouilles conservés, les uns au monastère de Saint-André-lez-Bruges où s'était retiré dom van Caloen<sup>19</sup>, les autres à la Société Archéologique de Namur et à la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne<sup>20</sup>. La première s'est intéressée à l'histoire des travaux, en vue de mieux comprendre l'histoire monumentale de l'église et, surtout, de déterminer la portée exacte des campagnes successives de restauration<sup>21</sup> ; la seconde s'est concentrée sur les sarcophages monolithes qui ont été mis au jour tant en 1885 qu'en 1888<sup>22</sup>. Ce double dépouillement a débouché sur une étude des recherches archéologiques en elles-mêmes et sur la publication d'une partie des documents de fouilles<sup>23</sup>.

L'étude des plans levés à l'occasion de ces fouilles (plans interprétatifs de Gérard van Caloen – le plan publié diffère très fortement de celui qui avait été dressé sur le terrain et qui est conservé dans les archives du fouilleur – ; plan schématique des fouilles de la Société Archéologique de Namur ; plan simplifié et « corrigé » de Charles Dens)<sup>24</sup> confirme l'existence d'une église préromane antérieure à l'église romane actuelle ; elle se présentait sous la forme d'un vaste bâtiment mononef à chœur droit<sup>25</sup> et c'est à son emplacement (qui est aussi celui de la nef de 1033-1035) qu'ont été trouvés la plupart des sarcophages mérovingiens dont il sera question ci-après<sup>26</sup>. Le plan de cet édifice n'est, en lui-même, pas très original et n'autorise guère de déductions typochronologiques précises ; il correspond à celui de

dizaines d'églises du Haut Moyen Âge trouvées en pays rhéno-mosello-mosan. Les dimensions relativement grandes de l'église (nef : env. 16 x 8 m ? ; chœur : env. 5 x 4,50 m ?) soulignent l'importance politique et économique du domaine d'Hastière au moment de la construction. De toute évidence, ce plan n'est guère adapté à la vie d'une communauté monastique (on pense plutôt à une vaste église paroissiale) et on a quelque difficulté à l'interpréter comme l'église de la communauté fondée par Wigéric vers 900.

Les documents de fouilles confirment par ailleurs les assertions de Charles Dens. Sous l'église préromane se trouvaient les restes d'un bâtiment romain dont aurait été mis au jour un « mur se terminant en abside » : Dens parle aussi de colonnettes d'hypocauste<sup>27</sup> et les documents de fouilles de 1888 évoquent des débris de poterie romaine<sup>28</sup>. Par ailleurs, l'édifice préroman a recoupé quelques fosses que l'on peut dater de l'époque mérovingienne, notamment grâce à une céramique biconique à la forme caractéristique<sup>29</sup>.

Certes, ce vase a aujourd'hui disparu mais, déjà dans les années 1880, le nombre de sites mérovingiens fouillés en province de Namur et l'intérêt pour la céramique du Haut Moyen Âge étaient tels qu'une quelconque confusion ou erreur d'attribution me semble impossible<sup>30</sup>. Par ailleurs, Maud Layeux relève très finement, dans le rapport inédit de Godelaine mis au net par Alfred Bequet, des mentions de trous réguliers (hélas non repris systématiquement sur le plan schématique de fouilles dressé alors<sup>31</sup>) qui pourraient se rapporter à un bâtiment de bois (une première église ?), contemporain, ou à peu près, de ces vestiges mérovingiens<sup>32</sup>.

### Les sarcophages du Haut Moyen Âge

Les sarcophages<sup>33</sup> ont fait l'objet d'une étude spécifique : sept sarcophages entiers ont été dégagés lors des fouilles, mais Jean Godelaine mentionne avoir trouvé un certain nombre de fragments (aujourd'hui perdus ?) de sarcophages ; ce qui permettrait, avec prudence, d'augmenter notablement le nombre de sarcophages attestés<sup>34</sup>. Ces sept contenants, analysés et publiés avec soin par Laure-Anne Finoulst, se répartissent comme suit :

deux sarcophages étaient conservés à l'abbaye de Maredsous, mais ont été détruits vers 1950 ; deux font partie des collections du Musée Archéologique de Namur depuis 1888 (l'un d'entre eux est d'ailleurs exposé dans le Musée) ; un cinquième a été donné aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire en 1904 ; par ailleurs, deux sarcophages, restés sur place, sont toujours visibles dans le crypte de l'église d'Hastière, de part et d'autre de l'autel<sup>35</sup>. Selon toute apparence, cinq d'entre eux proviennent des fouilles de dom van Caloen ; deux, de celles de la Société Archéologique de Namur. Les examens pétrographiques (lames minces) ont établi que ces sept sarcophages ont tous été taillés dans un calcaire oolithe vaculaire de Haute-Meuse, provenant de la région de Savonnières-en-Perthois<sup>36</sup> ; ils s'inscrivent donc dans le même groupe que plusieurs dizaines d'autres, présents dans la vallée mosane (fig. 3).

Les sarcophages ont tous été découverts vides de tout ossement et de tout matériel ; le contexte archéologique est, on l'a vu, peu précis. Seule la typologie permet de proposer une datation : en recourant à son imposant catalogue (quelque 250 sarcophages rien que pour l'actuel Benelux !), puis en croisant les informations données par S. Lammers<sup>37</sup> et celles, nettement mieux assurées, de Fabrice Henrion<sup>38</sup>, Laure-Anne Finoulst suggère une fourchette chronologique assez large (VII<sup>e</sup> – VIII<sup>e</sup> siècles)<sup>39</sup>, mais elle exclut une réalisation tardive, vers 900, comme on l'avait souvent pensé<sup>40</sup>. Certes, des emplois sont toujours possibles ; le duc Wigéric ou, plus tard, des abbés de Waulsort-Hastière enterrés à Hastière ont pu recourir à des sarcophages mérovingiens<sup>41</sup>. Il n'en reste pas moins que la concentration et le nombre (sept au moins) de sarcophages remontant aux VII<sup>e</sup> – VIII<sup>e</sup> siècles posent des problèmes historiques nouveaux.

L'inventaire exhaustif des sarcophages du haut Moyen Âge dressé pour la Gaule du Nord montre, en effet, qu'en pays mosan, les sarcophages de calcaire de Haute-Meuse sont tous liés directement à un lieu de culte, dans lequel ou à proximité immédiate duquel ils ont été retrouvés<sup>42</sup>. Par ailleurs, la présence (rarissime) de plus de cinq sarcophages dans un même site indique, sans exception, des lieux d'importance historique et/ou religieuse majeure aux VII<sup>e</sup>-

VIII<sup>e</sup> siècles : Cologne, Maastricht et Liège bien sûr, mais aussi Huy, Amay, Susteren, Saint-Trond et Trèves (fig. 3a et 3b). Il semble donc logique de supposer qu'à Hastière aussi, avait été élevée une église mérovingienne ; ce que le statut de la localité, au centre d'un vaste domaine mosan, avait déjà suggéré<sup>43</sup>. Cette église doit, logiquement, être cherchée à l'emplacement des sarcophages et donc sous l'église romane actuelle (et non plusieurs dizaines de mètres plus à l'Est). Les trous de poteaux rapidement signalés dans le rapport de fouilles de Godelaine offrent un indice pertinent dans cette direction ; auquel cas, l'église dite de Wigéric, qui recoupe des structures (fosses) mérovingiennes, aurait été édifiée sur un lieu de culte plus ancien<sup>44</sup>, qui aurait lui-même été établi sur (ou dans) un habitat romain.

On ne connaît pas à Hastière de culte équivalent à ceux de Servais (Maastricht), Lambert (Liège), Trudon (Saint-Trond) ou Ode/Chrodoara (Amay). Les saints anciens dont la tradition fait état pour Hastière n'apparaissent que très tardivement, aux environs de 1200, dans le cadre des conflits qui ont opposé Waulsort et Hastière<sup>45</sup>. C'est alors que l'on voit apparaître la mention de Materne comme fondateur de l'église d'Hastière<sup>46</sup> et celle des reliques de Nonce, Serenus et de Réminiscende<sup>47</sup>. Ces saints n'ont d'ailleurs eu aucun succès (ou presque) et leur culte à Hastière peut être considéré comme insignifiant<sup>48</sup>. La présence d'au moins sept sarcophages des VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles doit donc s'expliquer non par la proximité de reliques prestigieuses ou d'une tombe sainte, mais pour des raisons politiques ou économiques<sup>49</sup>.

### Les travaux de restauration de l'église romane

Qu'en est-il de l'église romane ? Du point de vue du plan, il n'y a guère de doute possible : la crypte n'est pas le reste d'une « primitive église », d'une des plus anciennes églises du pays mosan, qu'avec audace certains avaient rapproché des assertions qui faisaient de saint Materne le fondateur de l'église<sup>50</sup>. Elle est contemporaine de l'église du XI<sup>e</sup> siècle et elle correspond au chœur démoli

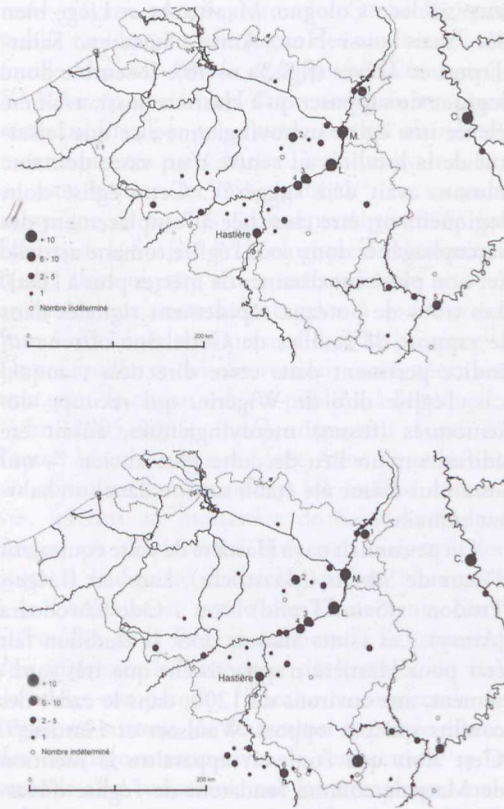


Fig. 3.a.b : Cartes des sites de Gaule septentrionale où ont été mis au jour des sarcophages du Haut Moyen Âge : a. sarcophages en calcaire provenant des seules carrières de Haute-Meuse, Savonnières ; b. sarcophages en calcaire (y compris de provenance ardennaise, de type Jaumont) ; légende : A. = Arlon, C. = Cologne, L. = Liège, M. = Maastricht ; 1. Susteren, 2. Saint-Trond, 3. Huy, 4. Amay, 5. Trèves, 6. Mouzon (cl. L.-A. Finoulst).

par Alard de Hierges. Les abondants *graffiti* qui ont été gravés sur l'enduit de ses murs sont donc datables d'entre la construction du bâtiment et le remblaiement de la crypte au XIII<sup>e</sup> siècle ; ils sont rigoureusement contemporains des dizaines de dessins et inscriptions qui ont été récemment découverts sur les murs de la crypte de l'église collégiale Saints-Michel-et-Gudule de Bruxelles, édifiée vers c. 1047 et remblayée vers 1220<sup>51</sup>. Quelques *graffiti* d'Hastière ont fait l'objet de relevés lors de leur mise au jour en 1885<sup>52</sup> ; certains d'entre eux semblent avoir été (involontairement) protégés par un badigeon lors de la restauration de la crypte par Chrétien Veraart vers 1910 et il

n'est pas forcément illusoire de pouvoir en faire une bonne étude<sup>53</sup>.

De façon générale et consensuelle, les historiens d'art ont accepté la date de 1033-1035 pour la construction de l'église (abbatiale de Rodolphe). Par voie de conséquence, ils n'ont pas hésité à dater de c. 1033-1035 les églises dont le plan et certains éléments d'élévation étaient les plus proches de ceux d'Hastière. C'est, en particulier, le cas des églises de Celles et de Ciney, toutes deux sièges d'un petit chapitre de chanoines relevant de l'évêque de Liège<sup>54</sup>, mais aussi celui d'une des étapes de construction de l'abbatiale de Saint-Trond, antérieure à la grande église du troisième quart du XI<sup>e</sup> siècle<sup>55</sup>. Comme l'écrivait Xavier Barral, la date de 1033-1035 revêt donc une importance particulière pour l'histoire de l'architecture romane germanique<sup>56</sup>. Elle peut être nuancée grâce à un manuscrit copié et enluminé au *scriptorium* de l'abbaye de Waulsort soit vers 1075 (hypothèse de Georges Despy, basée sur des critères paléographiques), soit au tout début du XII<sup>e</sup> siècle (hypothèse de Marie-Rose Lapière, reposant sur une analyse stylistique des lettres ornées). Le calendrier liturgique de ce psautier-hymnaire (aujourd'hui Munich, Bayerische Staatsbibliothek, CLM 13067) mentionne, en les distinguant et en suggérant donc de possibles étapes de construction, les dédicaces de la crypte d'Hastière (28 janvier), de la *nova ecclesia* (11 novembre) et de la tour (16 novembre) d'Hastière<sup>57</sup>.

Pour dater l'église romane d'Hastière, on acceptera donc, *mutatis mutandis*, la date de 1033-1035 ou, avec un peu plus de prudence, le second quart du XI<sup>e</sup> siècle, puisque la Chronique de Waulsort suggère que Rodolphe, alors prévôt d'Hastière, avait entrepris des travaux avant d'avoir été choisi abbé de Waulsort-Hastière en 1033<sup>58</sup>. De récentes datations dendrochronologiques d'entrants anciens en chêne toujours en place dans la charpente actuelle de la nef romane – trois échantillons datés des années 1003-1018 – vont dans le même sens<sup>59</sup>.

Il faut alors se demander ce qui, dans l'église actuelle, peut remonter à cette période. On savait déjà que les campagnes de restauration avaient été lourdes ; la seule comparaison de l'état actuel du bâtiment et des photos anciennes (vers 1870)

était éloquent<sup>60</sup>. La tour de façade, le clocheton maintenu à la croisée de l'ancien transept et les collatéraux sont largement des œuvres du XIX<sup>e</sup> siècle. On savait aussi que, dans sa carrière, l'architecte-restaurateur, Auguste van Assche<sup>61</sup>, avait commis un certain nombre d'erreurs d'interprétation, qui lui avaient valu les reproches de la Commission des Monuments et des Sites<sup>62</sup> ; c'est notamment le cas à Hastière, pour le prolongement de la nef au-delà du transept, prolongement qui est l'œuvre d'Allard de Hierges mais qui a été unifié sur la base des nefs romanes. Les recherches de Maud Layeux vont beaucoup plus loin et confirment les jugements antérieurs. Elles montrent, par exemple, comment la triple baie qui ouvre la tour sur la nef au premier étage (et que rien ne justifie)<sup>63</sup> est directement issue de l'église Saint-Gilles de Liège que, précisément, Auguste van Assche avait été chargé de restaurer quelques années plus tôt<sup>64</sup>. Bref, l'étude attentive des documents liés à la restauration établit que, si l'église d'Hastière peut être considérée comme un modèle « canonique » d'église mosane du XI<sup>e</sup> siècle, c'est parce que l'architecte l'a voulu ainsi et qu'il n'a pas hésité à suppléer à l'absence de renseignements, voire qu'il a sciemment modifié ce qui existait, par ce qu'il imaginait appartenir à une église du XI<sup>e</sup> siècle. En clair, il a créé une église mosane idéale, dont bien des caractéristiques viennent de modèles extérieurs et, notamment, de Celles (dont la restauration<sup>65</sup> est presque aussi inquiétante...).

Certes, le cas d'Hastière n'est pas aussi caricatural que certaines églises romanes d'Auvergne dont le plan et les caractéristiques peuvent apparaître comme des créations du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>66</sup>. Xavier Barral aime à dire que de telles églises, dont la part médiévale est faible voire absente, devraient figurer, à part entière, dans des ouvrages sur l'architecture du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>67</sup>.

### Une nouvelle interprétation ?

À la lumière de ce qui vient d'être dit, qu'en est-il de l'histoire ancienne d'Hastière ?

La première mention connue d'Hastière se trouve dans un acte royal de Charles le Simple de 911-915<sup>68</sup> ; la seconde, dans un acte (interpolé)

de l'évêque de Metz Adalbéron I<sup>er</sup> en 945<sup>69</sup>. De ces deux documents diplomatiques, on déduit que le duc Wigéric, comte du palais, membre éminent de l'aristocratie lotharingienne de la fin du IX<sup>e</sup> et des premières années du X<sup>e</sup> siècle, avait pour Hastière un intérêt tout particulier<sup>70</sup>. C'est d'ailleurs là qu'il a été enterré. En 945, son fils, l'évêque de Metz Adalbéron I<sup>er</sup>, s'est arrangé pour que l'abbaye reste dans la famille en la transmettant à sa nièce Himeltrude, abbesse de Sainte-Glossinde de Metz. Dans ce but, il n'a pas hésité à rompre, à un moment adéquat, un contrat de précaire avec l'Église de Liège<sup>71</sup>.

Par ailleurs, le fait que Wigéric détenait l'*abbatia* d'Hastière par privilège royal en 911-915, mais qu'Hastière n'est pas mentionnée dans la liste des abbayes (royales) du traité de Meerssen (870) plaide pour la fondation d'une *abbatia* à Hastière après 870. Le souverain ou l'entourage royal sont-ils à l'origine de celle-ci ? Ce n'est pas impossible, mais, comme Wigéric a souhaité être y enterré, on pense plutôt à une fondation par un membre de sa famille ou, plus vraisemblablement, par Wigéric lui-même. C'est d'ailleurs ce qu'affirme explicitement un acte pontifical de 1180<sup>72</sup>.

En 1984, j'avais cru pouvoir défendre le schéma suivant, assez similaire au résumé présenté plus haut : Wigéric aurait fondé à Hastière une communauté monastique féminine (option que la donation d'Adalbéron à Sainte-Glossinde aurait poursuivie) et il aurait été enterré dans un des sarcophages retrouvés lors des fouilles de 1885 ou de 1888. L'église retrouvée lors des fouilles sous l'église romane était l'église de cette communauté religieuse et datait donc des environs de 900 ; les fonctions paroissiales étaient assumées, depuis le début, par l'église Saint-Pierre voisine, dont l'aspect extérieur (tel qu'il nous est connu, en 1738, par un dessin de Remacle Le Loup, modèle d'une gravure bien connue des *Délices du pays de Liège* de Saumery<sup>73</sup>) montre qu'elle a été réédifiée au milieu du XI<sup>e</sup> siècle, en même temps (ou presque) que la petite église paroissiale Saint-Michel de Waulsort<sup>74</sup>.

Cette explication reste possible, mais je n'y crois plus. Les découvertes récentes m'en suggèrent une autre, que je crois plus conforme à la réalité et dont voici les lignes de force.

Le nombre de sarcophages des VI<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles mis en évidence par les fouilles anciennes à Hastière (sept ou moins) implique, on l'a vu, l'existence d'une église ancienne située au centre du domaine. Cette église, dont des traces ont peut-être été repérées en 1888, se serait trouvée sous l'église actuelle. En l'absence de tout culte particulier, son importance doit être liée à des circonstances politiques et/ou économiques. Cette première église (en bois ?) aurait été remplacée par l'église dite de Wigéric, qu'il conviendrait de dater de l'époque carolingienne ; son plan simple (une église mononef avec un chœur droit) et ses proportions amples évoquent une église rurale de belle taille.

C'est cette église paroissiale qui aurait servi d'ancrage à la communauté religieuse fondée par Wigéric aux environs de 900. L'*abbatia* n'aurait pas été, comme je l'avais cru, le siège d'une petite communauté féminine établie à proximité de l'église paroissiale Saint-Pierre, mais bien celui d'une communauté de prêtres. Hastière serait donc un exemple précoce d'un phénomène bien connu pour la fin du X<sup>e</sup> et pour le XI<sup>e</sup> siècle : la fondation par un seigneur d'un petit chapitre de chanoines séculiers au centre de son domaine. Il conviendrait alors de se demander si les bouts de murs mis au jour par dom van Caloen en 1885 et interprétés alors comme les restes d'un transept<sup>75</sup> ne renverraient pas aux travaux nécessités par la création de l'*abbatia* et par l'adaptation de l'église paroissiale à son nouveau statut. Cet *Eigenstift* aurait abrité la tombe du fondateur et aurait joué un rôle important dans la *memoria* familiale.

L'acte de 945 relatif à la donation d'Hastière à Sainte-Glossinde et un passage de l'*Historia Walciodorensis ecclesiae* suggèrent que la communauté messine a toujours été peu nombreuse (une doyenné et quelques moniales liées à la gestion économique du domaine et à l'entretien de la *memoria* de Wigéric) et qu'il en a été de même après le passage du prieuré sous le contrôle de l'abbaye voisine de Waulsort. Il faudra attendre le second quart du XI<sup>e</sup> siècle pour que les choses changent : la construction de l'église actuelle d'Hastière se serait accompagné d'un renforcement de la vie monastique et aurait poussé à l'éloignement des fonctions

paroissiales, exercées jusqu'alors dans l'église ancienne.

Le processus aurait donc été similaire à celui que l'on connaît avec une bonne certitude pour l'abbaye de Waulsort, fondée vers 944 à l'emplacement de l'ancienne église paroissiale du domaine. Très logiquement, dans un premier temps, les moines ont assumé les charges paroissiales et l'église Notre-Dame a servi à la fois d'église abbatiale et d'église paroissiale. C'est au milieu du XI<sup>e</sup> siècle seulement qu'on décida de dissocier ces fonctions et de construire, non loin des bâtiments conventuels, une église spécifiquement destinée à la population du domaine. D'abord desservie par des prêtres investis par l'abbé de Waulsort, celle-ci fut incorporée à l'abbaye en 1178<sup>76</sup> : l'abbé, devenu le curé en titre de la paroisse, délégua désormais ses fonctions à l'un ou l'autre des moines-prêtres de son monastère. La construction de cette église Saint-Michel fut décidée par Lambert, abbé de Waulsort (c. 1035-1075) ; l'église a été consacrée par l'évêque de Liège Théoduin (1048-1075). La date précise n'est pas connue, mais on pense habituellement à des travaux entrepris dans les années 1040 et achevés au milieu du XI<sup>e</sup> siècle.

À Hastière, la construction de l'église romane, aux environs de 1033-1035, aurait semblablement poussé au déplacement, dans une nouvelle église située non loin de là, des fonctions paroissiales. De cette église Saint-Pierre – je l'ai dit –, plus rien n'existe aujourd'hui, mais l'apparence extérieure, connue par une gravure du XVIII<sup>e</sup> siècle, est à ce point semblable à celle de Saint-Michel de Waulsort qu'une même date lui est volontiers attribuée. Saint-Pierre d'Hastière serait donc non l'église ancienne du domaine, *reconstruite dans au milieu du XI<sup>e</sup> siècle*, mais bien une nouvelle église, dont la création a été induite par les travaux à l'église priorale en 1033-1035. Toutefois ce n'est qu'en 1161 que l'abbaye d'Hastière reçut le patronat de la cure de la paroisse<sup>77</sup>.

Ces suggestions sont largement hypothétiques. Elles pourraient appuyer une demande de fouilles archéologiques sur le site de l'ancienne église Saint-Pierre d'Hastière et de sondages ciblés dans l'actuelle église romane. Ce n'est qu'alors qu'on pourra mieux comprendre et interpréter les fouilles de 1885 et de 1888.

## NOTES

\* Je remercie Laure-Anne Finoulst de tout coeur pour les cartes des sites de Gaule septentrionale (fig. 3.a.b.).

1. X. BARRAL I ALTET, *Belgique Romane et Grand-Duché de Luxembourg*, Saint-Léger-Vauban, 1989, p. 331-334.

2. Aujourd'hui Hastière-par-delà : Belgique, province de Namur, arrondissement de Dinant, commune d'Hastière ; au Moyen Âge, diocèse de Liège. L'église romane, qui était dédiée à Notre-Dame au Moyen Âge et aux Temps Modernes, a repris le titre de l'ancienne église paroissiale disparue et est donc actuellement dédiée à saint Pierre.

3. Xavier Barral renvoyait, évidemment, à L.-F. GENICOT, *Les églises mosanes du XI<sup>e</sup> siècle*, I (seul paru), Architecture et société, (Université de Louvain. Recueil de travaux d'Histoire et de Philologie, 4e s., fasc. 48) Louvain, 1971, mais aussi aux articles anciens publiés à l'occasion des fouilles archéologiques ou de la restauration (Charles Dens, Victor Donau, Adrien Schellekens, Gérard van Caloen) et à quelques études historiques plus récentes.

4. X. BARRAL I ALTET, *Belgique romane*, cit., p. 333.

5. M. LAYEUX, « L'église abbatiale d'Hastière-par-delà. Histoire et restauration (1878-1914) », *Bulletin de la Commission Royale des Monuments et des Sites*, n. s., 21, 2009, p. 9-58 ; M. LAYEUX, « Entre histoire et archéologie. Les fouilles menées au XIX<sup>e</sup> siècle dans l'église d'Hastière-par-delà », dans *Actes [du] 8e Congrès de l'Association des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique [et du] LV<sup>e</sup> Congrès de la Fédération des Cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique (Namur, 2008)*, Namur, 2011, 2, p. 119-128.

6. Aperçu de l'historiographie dans M. LAYEUX, « L'église abbatiale d'Hastière-par-delà », cit., p. 23-28. Dernières synthèses parues : J.-L. JAVAUX, « Hastière-par-delà. Église paroissiale Saint-Pierre, ancienne priorale Notre-Dame », dans *Le patrimoine monumental de la Belgique. Wallonie. XXII. 2. Province de Namur. Arrondissement de Dinant*. Liège, 1996, p. 668-671 ; Id. et J. BUCHET, *L'architecture romane en province de Namur. Inventaire raisonné*. (Monographies du Musée des Arts anciens du Namurois, 17) Namur, 1999, p. 77-78 ; A. DIERKENS, « Hastière. L'ancien prieuré », dans J. MAQUET (dir.), *Le patrimoine médiéval de Wallonie*, Namur, 2005, p. 105-107. Dans ce dernier article, on voudra bien corriger l'erreur de distraction qui m'a fait attribuer à l'abbé Rodolphe (1033-1035) le nom de son successeur (Lambert), lui aussi particulièrement favorable à Hastière.

7. A. DIERKENS, *Abbayes et chapitres entre Sambre et Meuse (VII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles)*. Contribution à l'histoire religieuse des campagnes du Haut Moyen Âge, (Beihefte der Francia, 14) Sigmaringen, 1985, surtout p. 149-161.

8. *Historia monasterii Walciodorensis*, éd. G. WAITZ, *Monumenta Germaniae Historica. Scriptores*, XIV (Hannover, 1883), p. 505-541, au chap. 48, p. 525-526 : à la mort d'Erembert en 1033, les moines de Waulsort prirent comme abbé, Rodolphe, maître de l'école abbatiale de Waulsort et, surtout, ancien prieur d'Hastière. Une fois ce choix sanctionné par les évêques de Liège et de Metz, « *ipse sane normam iustitiae, quam sub doctrina sui predecessoris exemplando animadverterat, ex parte adimplendo exemplare concupivit ; nam infra officium prepositurae Hasteriensi ecclesiae sumptus non modicos acquisivit, quibus ruinas Hasteriensis ecclesiae reformando novam construxit* ». Rodolphe mourut en 1035, en ayant obtenu la permission exceptionnelle de pouvoir être enterré non à Waulsort, mais à Hastière, « *in ea quae a se fuerat reformata ecclesia* ». Sur la Chronique de Waulsort rédigée vers 1152, voir les indications rassemblées, sous le n. H047, sur le site *narrativesources.be*. En dernier lieu : N. MAZEURE, « L'enregistrement et la transmission de donations au Moyen Âge central. Un témoignage historiographique réévalué : l'*Historia foundationis* de l'abbaye de Waulsort (1152) », *Revue Bénédictine*, 121, 2011, p. 165-213.

9. Sur cette typologie, l'étude de base est évidemment celle de L.-Fr. GENICOT, *Les églises romanes*, cit., p. 66-208, où l'on trouvera tous les éléments de comparaison souhaitables.

10. Sur l'abbatiale d'Alard de Hierges (1260-1264), on peut se référer à L. LAHAYE, *Étude sur l'abbaye de Waulsort de l'ordre de saint Benoît*. Liège, 1889 (étude d'abord parue dans le *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège*, 5, 1889, p. 211-500), p. 346-347. On a conservé la pierre tombale d'Alard (H. KOCKEROLS, *Monuments funéraires en pays mosan. Arrondissement de Dinant. Tombes et épitaphes, 1200-1800*, Malonne, 2003, p. 64-65, n. 3, avec abondante bibliographie complémentaire) et des travaux de nivellement du chœur en 1886 ont permis de retrouver sa tombe, qui contenait notamment une belle crosse abbatiale, aujourd'hui aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles (cf. *La salle aux trésors. Chefs d'œuvre de l'art roman et mosan*, (Bruxelles. Musées Royaux d'Art et d'Histoire. Catalogues des collections, 1) Turnhout, 1999, p. 62-63, n. 18, où elle est curieusement attribuée à un inexistant « Albert de Hierges, abbé de Walcourt, † 1260 »).



11. M. VAN REY, *Die Lütticher Gau Condroz und Ardennen im Frühmittelalter. Untersuchungen zur Pfarrorganisation*, (Rheinisches Archiv, 102) Bonn, 1977, p. 706-708, où l'on trouvera les références des sources. Les actes principaux sur cette question sont publiés par G. DESPY, *Les chartes de l'abbaye de Waulsort. Étude diplomatique et édition critique*, 1, 946-1199, Bruxelles, 1957, p. 373-374, n. 34 (1161) et p. 395-397, n. 45 (1180).
12. A. DIERKENS, « Aux origines des abbayes de Waulsort et de Hastière : domaines anciens et paroisses primitives », dans A. WAYENS (dir.), *Notes Waulsortoises*, III, Waulsort, 1984, p. 7-31 : 10.
13. C'est aussi le cas des abbayes de Saint-Trond et de Waulsort, par exemple. Cf. A. DIERKENS, « Quelques réflexions sur l'abbaye de Saint-Trond à la fin du IX<sup>e</sup> et au X<sup>e</sup> siècle », dans J.-M. DUVOSQUEL et E. THOEN (dir.), *Peasants and Towns in Medieval Europe. Studia in honorem Adriaan Verbulst*, Gand, 1995, p. 363-377.
14. N. HUYGHEBAERT, « Caloen (Joseph-Marie-Louis-Victor van, en religion dom Gérard) », dans *Biographie Nationale (de Belgique)*, XXXI, Bruxelles, 1961, col. 152-162.
15. G. VAN CALOEN, « Hastière-Notre-Dame ou Hastière-par-delà », *Annales de la Société Archéologique de Namur*, 17, 1886, p. 1-22.
16. C. DENS, « L'ancienne église abbatiale d'Hastière », *Annales de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles*, 31, 1923, p. 43-52.
17. Sur la Société Archéologique de Namur dans les années 1880-1890, voir A. DASNOY, « Aperçu sur un siècle d'activités archéologiques dirigées par la Société Archéologique de Namur », *Annales de la Société Archéologique de Namur*, 69, 1995, p. 19-53. Sur Jean Godelaine, voir A. BEQUET, « Deux fidèles serviteurs de la Société Archéologique », *Annales de la Société Archéologique de Namur*, 26, 1925, p. 13-20.
18. Les fouilles ont cependant suscité quelques publications significatives, comme Adrien SCHELLEKENS, « Étude sur les dates de la construction de l'église et de la crypte d'Hastière », *Revue de l'Art Chrétien*, IV<sup>e</sup> sér., 15, 1904, p. 377-383 ; V. DONAU, « L'église abbatiale d'Hastière », *Bulletin Monumental*, 77, 1913, p. 203-230 ; M. LAURENT, « L'église d'Hastière-par-delà », dans *Wallonia*, 20, 1912, p. 309-315.
19. J'avais eu l'occasion de consulter ces Papiers (aujourd'hui Fonds van Caloen, dossier 11/m9 v.c.) en compagnie de dom Nicolas Huyghebaert en 1981 ; je garde un souvenir ému de cette visite à l'abbaye de Saint-André-lez-Bruges.
20. André Dasnoy, alors conservateur du Musée Archéologique de Namur, avait eu la gentillesse de me confier, en 1980, une copie du dossier namurois ; celui-ci contient notamment un fort instructif échange de lettres polémiques, dans lesquelles sont fustigées les faibles compétences archéologiques de dom van Caloen.
21. M. LAYEUX, *L'église abbatiale d'Hastière. Un monument roman à l'épreuve du temps : autopsie d'une restauration (1878 - 1914)*. Mémoire de licence (maîtrise) en Histoire de l'Art et Archéologie, Université Libre de Bruxelles, 2006. Le mémoire, en tant que tel, est inédit, mais il a servi de base aux importants articles que Maud Layeux a publiés sur Hastière (cf. *supra*, n. 5).
22. L.-A. FINOULST, *Les sarcophages du Haut Moyen Âge dans le Benelux actuel (ve - xe siècles)*. Catalogue, état de la question et perspectives de recherches. Mémoire de licence (maîtrise) en Histoire de l'Art et Archéologie, Université Libre de Bruxelles, 2006, inédit. Laure-Anne Finoulst a, depuis, continué ses recherches ; elle a publié un grand nombre d'études monographiques sur des sarcophages (dont ceux d'Hastière ; cf. *infra*, n. 23), mais elle a aussi rédigé des essais de synthèse, accordant une grande place au travail de la pierre et aux analyses pétrographiques. Elle achève une thèse de doctorat sur ce sujet : *Les sarcophages du Haut Moyen Âge en Gaule du Nord (V<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle)*. Production, diffusion et utilisation (Université Libre de Bruxelles, 2011 ?).
23. L.-A. FINOULST, « Les sarcophages de l'église abbatiale d'Hastière-par-delà », dans *Annales de la Société Archéologique de Namur*, 82, 2008, p. 5-47 : 34-47 ; M. LAYEUX, « L'église abbatiale d'Hastière-par-delà », cit., *passim* ; EAD., « Entre histoire et archéologie », cit., p. 126 et *passim*.
24. Le plan de fouilles, en très mauvais état, est reproduit dans L.-A. FINOULST, « Les sarcophages d'Hastière-par-delà », cit., p. 6, fig. 1 et dans M. LAYEUX, « Entre histoire et archéologie », cit., p. 126, fig. 1. Le plan de Charles Dens a été publié dans « L'ancienne église abbatiale d'Hastière », cit., p. 44. C'est ce plan-là qui a servi de base aux publications ultérieures. Voir aussi *infra*, n. 31.
25. Comme l'a bien relevé Maud Layeux (« Entre histoire et archéologie », cit., p. 121), Gérard van Caloen fait cependant expressément mention de murs suggérant l'existence d'un transept (G. van Caloen, « Hastière-Notre-Dame », cit., p. 13) : ces murs, relevés sur le plan de fouilles, n'ont pas été repris sur la planche qui accompagnait la publication de 1886 et ne figurent sur aucun plan imprimé. Leur existence est problématique, tout comme celle d'un petit édicule carré, non mentionné dans la publication mais suggéré sur le plan de fouilles.

26. Deux sarcophages, mis au jour par Godelaine dans le collatéral nord de l'église en 1888, se seraient donc trouvés à l'extérieur du bâtiment préroman.
27. CH. DENS, « L'ancienne église abbatiale », cit., p. 46.
28. M. LAYEUX, « Entre histoire et archéologie », cit., p. 122, 124.
29. CH. DENS, « L'ancienne église abbatiale », cit., p. 47 : « vase à panse biconique ornementé à la roulette » accompagné d'un « peigne en os à deux fins orné de cercles centrés », « deux objets incontestablement de l'époque franque ».
30. Que l'on songe, par exemple, aux très nombreuses études publiées par Désiré van Bastelaer dans les années 1890.
31. Ce plan schématique a été publié dans L.-A. FINOULST, « Les sarcophages d'Hastière-par-delà », cit., p. 43.
32. M. LAYEUX, « Entre histoire et archéologie », cit., p. 122.
33. L.-A. FINOULST, « Les sarcophages d'Hastière-par-delà », cit., p. 24-25.
34. *Ibid.*, p. 7 ; M. LAYEUX, « Entre histoire et archéologie », cit., p. 122.
35. L.-A. FINOULST, « Les sarcophages d'Hastière-par-delà », cit., p. 9-17.
36. *Ibid.*, p. 21 et 29-33.
37. S. LAMMERS, « Medieval Christian Interments in Stone : Monolithic Limestone Sarcophagi », *Berichten van de Rijksdienst voor het Oudheidkundig Bodemonderzoek*, 39, 1989, p. 377-434.
38. Notamment F. HENRION, « Inhumér à Saint-Germain. Typologie des sépultures », dans CH. SAPIN (dir.), *Archéologie et architecture d'un site monastique, V<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles. Dix ans de recherche à l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre*, (Mémoires de la Section d'archéologie et d'histoire de l'art, 10) Paris, 2000, p. 340-363, et « La morphologie des sarcophages du haut Moyen Âge comme critère typologique », dans L. BARAY (dir.), *Archéologie des pratiques funéraires. Approches critiques*, Glux-en-Glenne, 2004, p. 255-259.
39. L.-A. FINOULST, « Les sarcophages d'Hastière-par-delà », cit., p. 23-24.
40. Cette date a encore été reprise tout récemment dans H. KOCKERÖLS, *Le lapidaire des Musées d'Art et d'Archéologie de Namur*. Namur, 2007, p. 41.
41. T. RÉJALOT, *Hastière Notre-Dame. Description de l'ancienne église monastique, précédée d'un aperçu sur le prieuré bénédictin*, Gembloux, 1937, p. 35 (« ces sarcophages ont sans doute servi à ensevelir des abbés de Waulsort-Hastière et il semble qu'on peut leur donner comme origine les XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles »).
42. J'anticipe ici sur les conclusions de la thèse, en voie d'achèvement, de Laure-Anne Finoulst ; cf. *supra*, n. 22.
43. *Supra*, n. 12.
44. De tels cas ont été fréquemment mis en évidence. Voir, par exemple, J. MERTENS, *Tombes mérovingiennes et églises chrétiennes : Arlon, Grobbendonk, Landen, Waha*, (Archaeologia Belgica, 187) Bruxelles, 1976.
45. Sur ces conflits, l'ouvrage de base est celui de G. DESPY, *Les chartes de Waulsort*, cit. Quelques éléments complémentaires se trouvent dans A. DIERKENS, *Abbayes et chapitres*, cit., p. 149-196.
46. Hastière n'a été ajoutée que très tard dans la liste des églises prétendument fondées par Materne. Sur la légende, voir, en particulier, F. ROUSSEAU, « La légende de saint Materne et du dieu Nam à Namur », *Annales de la Société Archéologique de Namur*, 35, 1922, p. 181-221.
47. *Defensio libertatis ecclesiae Hasteriensis*, éd. G. WAITZ, MGH, SS, t. 14, cit., p. 541-542. Acte de 656 (faux ; réalisé vers 1202), éd. G. Despy, *Les chartes de Waulsort*, cit., p. 412-413, n. 1 ; U. Nonn, « Die gefälschte Urkunde des Grafen Widerich für das Kloster Hastière und die Vorfahren der Grafen von Luxemburg », *Rheinische Vierteljahrsblätter*, 42, 1978, p. 52-62. Voir aussi CH. DENS, « L'ancienne église abbatiale », cit., p. 43 ; G. DESPY, *Les chartes de Waulsort*, cit., p. 57, 67, ainsi que F. BAIX, « Saint Nonce à Hastière-Waulsort », *Namurcum*, 30, 1956, p. 1-9.
48. La niche mise au jour sur le mur derrière l'autel de la crypte n'était certainement pas destinée, à l'origine, à abriter les reliques des saints honorés spécialement à Hastière. Mais sa mise en valeur par des peintures et des dorures vers 1200 pourrait être placée dans ce contexte ; voir M. LAYEUX, « Entre histoire et archéologie », cit., p. 123, n. 26, plus nette qu'A. BERGMANS, *Middeleeuwse muurschilderingen in de 19de eeuw*. Louvain, 1998, p. 315.
49. Des prospections subaquatiques ont montré l'existence, à Hastière, d'aménagements anciens, qualifiés de « spectaculaires » par les fouilleurs, des berges de la Meuse ; les recherches doivent être poursuivies, notamment en profitant des moments de chômage de la Meuse (projet Meusasec). Voir K. BERLIER et M. JASINSKI, « Hastière/Hastière-par-delà : prospections

- subaquatiques en Meuse », *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 6, 1998, p. 181-182.
50. C'était l'idée, notamment, de dom G. VAN CALOEN, « Hastière Notre-Dame », cit.
51. Éléments sur ces graffiti, dont j'espère pouvoir terminer l'étude dans les prochaines années, dans P. BONENFANT, M. FOURNY et M. LEBON, « Fouilles archéologiques à la cathédrale de Bruxelles 1987-1998. Un premier bilan d'ensemble », *Annales de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles*, 62, 1998, p. 223-257 ; P. BONENFANT, « Histoire de la construction. À la découverte des origines : romanes ou préromanes ? », dans G. J. BRAL et al., *La cathédrale des Saints-Michel-et-Gudule*. Bruxelles, 2000, p. 54-71.
52. Voir les belles planches qui accompagnent l'article de G. VAN CALOEN, « Hastière Notre-Dame », cit., pl. III-V. Quelques relevés inédits figurent encore dans les papiers van Caloen à l'abbaye de Saint-André.
53. M. LAYEUX, « L'église abbatiale d'Hastière-par-delà », cit., p. 36 et n. 121.
54. Sur Celles, voir, par exemple, X. BARRAL I ALTET, *Belgique romane*, cit., p. 319-322 ; J.-L. JAVAUX et J. BUCHET, *L'architecture romane*, cit., p. 36-37 ; L.-F. GENICOT, *Les églises romanes du pays mosan. Témoignages sur un passé*. Celles, 1970 et, en dernier lieu, ID., « Houyet, Celles. L'église Saint-Hadelin », dans J. MAQUET (dir.), *Le patrimoine médiéval*, cit., p. 35-36 ; cf. aussi *infra*, n. 65. Sur Ciney, voir J.-L. JAVAUX, « La collégiale. L'église romane », dans *Ciney. Une collégiale, un pays*. Ciney, 1976, p. 61-66.
55. A. DIERKENS, « Quelques réflexions sur l'abbaye de Saint-Trond », cit., p. 373-376, dans lesquelles je propose une révision drastique des conclusions auxquelles était parvenu le fouilleur (R. VAN DE KONIJNENBURG, *Het archeologisch bodemonderzoek van de abdijkerksite te Sint-Truiden. Opgravingen 1982*. Hasselt-Tongres, 1984, p. 37-38).
56. Sans vouloir en tirer un quelconque argument, on remarquera que dans ces trois églises (Celles, Ciney, Saint-Trond) ont aussi été découverts des sarcophages mérovingiens provenant de Haute-Meuse.
57. G. DESPY, « Le scriptorium de l'abbaye de Waulsort au XI<sup>e</sup> siècle. La provenance du psautier-hymnaire Munich, Bayer. Staatsbibl. Clm. 13067 », *Le Moyen Âge*, 59, 1953, p. 87-115 ; M.-R. LAPIÈRE, *La lettre ornée dans les manuscrits mosans d'origine bénédictine (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle)*, (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, 229) Paris, 1981, p. 312-317, 417, n. 145.
58. Texte cité *supra*, n. 8.
59. Données capitales fournies par M. LAYEUX, « L'église abbatiale d'Hastière-par-delà », cit., p. 40, n. 124 (analyses du laboratoire de dendrochronologie de l'Université de Liège).
60. Voir aussi la description et les planches (dues à V. Dedoncker) de l'article d'Henri Crepin, « Notes d'un touriste, XVI : Hastière », *Annales de la Société Archéologique de Namur*, 4, 1855-1856, p. 136-142.
61. Sur Auguste van Assche (1826-1907), indications dans A. VAN LOO, éd., *Dictionnaire de l'architecture en Belgique, de 1830 à nos jours*. Anvers, 2003, p. 547 (notice due à Luc Verpoest). Auguste van Assche était particulièrement sensible à l'architecture gothique (et néogothique) anglaise et, en restauration, il défendait le principe de l'unité stylistique.
62. M. LAYEUX, « L'église abbatiale d'Hastière-par-delà », cit., p. 155, n. 169, qui relève une remarque d'A. COURTENS, *Belgique romane. Architecture, art monumental*. Bruxelles, Liège, 1969, p. 39.
63. Voir déjà les observations nettes de J.-L. JAVAUX et J. BUCHET, *L'architecture romane*, cit., p. 78.
64. M. LAYEUX, « L'église abbatiale d'Hastière-par-delà », cit., p. 49-50.
65. Sur cette restauration, on verra l'excellent mémoire de licence en Histoire de l'Art et Archéologie d'A. VANRIE, *L'église romane de Celles. Étude archéologique*. Université Libre de Bruxelles, 1965 ; actualisé par A. ANDRÉ, *L'église romane Saint-Hadelin de Celles*. Mémoire de licence (maîtrise) en Histoire de l'Art et Archéologie, Université de Liège, 2007.
66. Sur cette question, voir, notamment, A. REGOND et alii, *L'invention de l'art roman au XIX<sup>e</sup> siècle. L'époque romane vue par le XIX<sup>e</sup> siècle*. S. l., 1999 (= *Revue d'Auvergne*, 553, 1999, fasc. 4) et, surtout, l'article de G. BARRIÈRE, « La tour occidentale de la basilique Notre-Dame du Port à Clermont-Ferrand ».
67. Je ne connais pas de synthèse d'histoire de l'architecture du XIX<sup>e</sup> siècle qui réserve un chapitre spécifique aux restaurations-reconstitutions à la manière de Viollet-le-Duc. On trouvera quelques notes dans ce sens dans X. BARRAL I ALTET, *L'art médiéval*, (Que sais-je ?, 2518) Paris, 1991, p. 113-117 ; ID., *Contre l'art roman ? Essai sur un passé réinventé*. Paris, 2006. J'ai déjà insisté sur ce point de vue dans A. DIERKENS, « Storia e Storia dell'arte : due discipline dalle relazioni troppo spesso difficili », dans M. D'ONOFRIO (dir.), *Adolfo Venturi e la Storia dell'arte oggi*, Modena, 2008, p. 401-408.
68. *Recueil des actes de Charles III le Simple, roi de France*, éd. PH. LAUER, Paris, 1940-1949, 1, p. 146-148, n. 65.

Sur cet acte, voir A. DIERKENS, *Abbayes et chapitres*, cit., p. 149-151 (avec bibliographie antérieure).

69. G. WOLFRAM, « Die Urkunde Ludwigs des Deutschen für das Glosindekloster in Metz von 875 November 25 », *Mitteilungen des Österreichischen Geschichtsforschung*, 11, 1890, p. 1-27 : 17-19. Sur cet acte, voir A. DIERKENS, *Abbayes et chapitres*, cit., p. 151-154 ; à compléter (et à corriger) par J.-L. FRAY, « Le temporel de l'abbaye Sainte-Glossinde de Metz (XI<sup>e</sup> – XIII<sup>e</sup> siècles) », *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine*, 80, 1980, p. 103-134 : 105, n. 15.

70. Bibliographie complémentaire sur Wigéric et son frère Frédéric, dans A. DIERKENS, « L'auteur de la *Vita sancti Beregisi abbatis* (BHL 1180) : Frédéric, prévôt de Gorze puis abbé de Saint-Hubert († 942) », dans É. RENARD, M. TRIGALET, X. HERMAND et P. BERTRAND (dir.), *Scribere sanctorum gesta. Recueil d'études d'hagiographie médiévale offert à Guy Philippart*. (Hagiologia. Études sur la sainteté en Occident, 3) Turnhout, 2005, p. 417-440 : 437-439.

71. C'est, en tout cas, l'interprétation que j'ai cru pouvoir proposer (A. DIERKENS, *Abbayes et chapitres*, cit., p. 151-154).

72. G. DESPY, *Les chartes de Waulsort*, cit., t. 1, p. 395-397, n° 45.

73. Dessin récemment republié et commenté dans CH. MARÉCHAL, *Le jardin des délices de Remacle Leloup. Dessins et lavis du pays de Liège au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Liège, 2010, p. 77.

74. Sur cette église paroissiale de Waulsort, cfr J.-L. JAVAUX, « L'église Saint-Michel à Waulsort », dans A. WAYENS (dir.), *Notes waulsortoises*, cit., 3, p. 56-70 ; Id., « Waulsort. Église paroissiale Saint-Michel », dans *Le patrimoine monumental de la Belgique. Wallonie*, cit., xx, 2, p. 686-688 ; A. WAYENS et J. BUCHET, *L'architecture romane*, cit., p. 111 ou, en dernier lieu, A. DIERKENS, « Hastière/Waulsort. L'église Saint-Michel », dans J. MAQUET (dir.), *Le patrimoine médiéval de Wallonie*, cit., p. 207-208.

75. *Supra*, n. 25.

76. G. DESPY, *Les chartes de Waulsort*, cit., 1, p. 394-395, n. 44.

77. *Ibid.*, p. 373-374, n. 34. Cf. A. DIERKENS, « Aux origines », cit., p. 12. C'est dans ce contexte qu'il faudrait placer la question des bancroix d'Hastière, problématiques dans les années 1075 (éléments du dossier dans X. CARTON DE WIART, « La journée annuelle des bancroix à Hastière », *Namurcum*, 23, 1948, p. 17-21).